

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2022/03/12-19

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 12/03/2022,
sous la présidence de de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements;

Vu le règlement des études ;

DÉCIDE :

OBJET : Tutorat pour les rattrapages des étudiants franco-allemands en 2^{ème} année

Le conseil d'administration approuve la mise en œuvre d'un tutorat pour les rattrapages des étudiants du cursus franco-allemand de 2^{ème} année selon les modalités présentées dans la note annexée à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 30

Majorité des présents et représentés : 16

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 30 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 12/03/2022

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION: 30/03/2022

Proposition d'une mise en place d'un tutorat pour les rattrapages d'examens à l'université de Freiburg

L'objectif de ce projet est d'accompagner et soutenir les étudiants du cursus franco-allemand soumis à un rattrapage d'examen d'un cours de 1^{ère} année d'ici fin juillet 2022.

Selon le règlement du partenaire de l'IEP à Freiburg, les étudiants doivent valider chaque module (sans système de compensation entre eux), sous peine d'être exclus du cursus franco-allemand.

Afin d'augmenter les chances de réussite de ces examens, il est proposé de permettre aux meilleurs étudiants dans les matières concernées de donner des cours à leurs camarades plus en difficulté.

Le dispositif sera financé par la subvention exceptionnelle allouée pour l'année 2021-2022 par l'Université franco-allemande (organisme qui coordonne et subventionne des cursus franco-allemands) au titre de ce type de projets.

Le volume horaire concerné est de 20h rémunérées payé au tarif du tutorat. Le coût total est évalué à 650 €.

Le cadre général peut être synthétisé comme suit :

Matière concernée	Etudiants devant rattraper le cours « BRD » (examen fin juillet)	Etudiants devant rattraper le cours « Methoden und Statistik » (examen en juin)
Nombre d'étudiants concernés	6	3
Nombre de tuteurs étudiants	3	3